



## **UNE SOLUTION D'INSERTION : L'ACCOMPAGNEMENT A LA CRÉATION D'ENTREPRISE 3 CI EN RHÔNE-ALPES**

---

### **L'ASSOCIATION 3CI**

---

3CI (Association pour le Conseil à la Création d'entreprises et la Coopération Internationale) a été créée en 1985 à Marseille. En 1994, il existe quatre délégations régionales : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Ile-de-France, Aquitaine, et Rhône-Alpes. Elles fonctionnent en réseau, mais chacune mène des actions spécifiques à la région.

En Rhône-Alpes, l'association est présente à Saint-Etienne (un chargé de mission et une secrétaire d'accueil), et sur l'ensemble de l'agglomération lyonnaise, lieu de sa première implantation : l'équipe comprend un délégué régional, coordinateur des actions, deux chargés de mission, une secrétaire d'accueil, une secrétaire administrative, une comptable.

---

### **OBJECTIFS**

---

3CI veut favoriser, par la création d'activités économiques, l'insertion économique des publics en difficulté, notamment lorsqu'ils sont dépourvus de moyens techniques et financiers.

### **IMPLANTATION**

L'implantation dans les banlieues situe l'association sur les lieux les plus touchés par le chômage. De plus, cela favorise son partenariat avec les sites DSU (Développement Social Urbain). La délégation Rhône-Alpes se trouve à Vénissieux, et mène des actions sur Villefranche, Vaulx-en-Velin, Villeurbanne, Oullins.

### **PUBLIC**

Les actions étaient dirigées à l'origine vers des jeunes, notamment ceux issus de l'immigration .

Elles se sont élargies à toute personne en situation d'exclusion sociale et professionnelle.

Parmi les personnes accueillies en 1993, une sur cinq perçoit le RMI, les deux tiers sont demandeurs d'emploi ; plus de la moitié ont entre 25 et 35 ans.

Des actions sont menées à destination de publics spécifiques. Ainsi, en 1994, dans le cadre du PLIE (Plan Local d'Insertion par l'Economique) de l'Est lyonnais, une action est lancée pour les femmes, isolées, bénéficiaires du RMI ou demandeur d'emploi longue durée.

---

### **MODES D'ACTION**

---

La démarche s'effectue en trois phases : accueil, accompagnement du projet, suivi.

#### **ACCUEIL**

Les secrétaires sont formées à l'accueil des porteurs de projet : présentation de l'association, abord du projet. Le chargé de mission, en une ou plusieurs rencontres, établit, avec l'intéressé, un bilan-évaluation des aptitudes, motivations, contraintes etc.

#### **ACCOMPAGNEMENT DU PROJET**

Le créateur est accompagné par le chargé de mission dans les différentes étapes nécessaires à l'élaboration de son projet : viabilité commerciale ; diagnostic financier ; élaboration du dossier de projet ; aides et conseils pour la recherche de partenaires financiers, commerciaux ; aspects juridiques, sociaux, administratifs.

Le chargé de mission tient aussi un rôle d'orientation et de conseil vers les organismes spécialisés : syndicats professionnels, CCI...

De plus, 3 CI a des conventions avec des partenaires donnant accès à :

- des fonds de garantie (Rhône-Alpes Insertion),

*Reproduction autorisée sous réserve de mention du producteur et de citation exhaustive*



- une société de caution (Entreprendre en France),
- des prêts spécifiques (ADIE).

#### SUIVI

Le chargé de mission peut assurer un suivi, pour la gestion et les aspects administratifs. Cependant, ce suivi ne s'accomplit qu'à la demande. De plus, la formule du chèque conseil pour la création d'entreprise, permet d'avoir recours aux conseils, à un coût limité, pendant les premiers mois.

---

#### RÉALISATIONS

---

Les activités sont très diverses : traiteur oriental, taxi, fabrication de bijoux, coiffure à domicile, pose de clôture. Elles ne génèrent pour la plupart que l'emploi du créateur. Certains cependant ont

embauché. A Parilly, une activité de restauration rapide brioche a créé trois emplois; à

Villeurbanne, cinq emplois dans la vente et réparation de palettes, trois et demi en tôlerie industrielle à Villeurbanne.

En 1993, il y a eu 561 accueils dans le Rhône. Ceux-ci ont débouché sur 78 créations et 122 emplois. 1994 a vu une explosion des accueils : 800 pour le premier semestre, avec déjà une centaine de créations d'activité.

*La particularité de 3 CI réside dans sa double conviction :*

- la création d'activités figure parmi les réponses au traitement du chômage,
- c'est une solution pour des publics exclus du marché de l'emploi.

---

**Mots clés :** Création d'entreprise, Insertion par l'économie

**Contact :** Ahmed Tria, délégué régional 3CI - 18, rue Gaston Monmousseau - 69200 VÉNISSIEUX  
Tél. : 33 (0)4 72 50 96 70

**Rédacteur :** CR•DSU - 4 rue de Narvik - BP 8054 - 69351 Lyon cédex 08 - Tél. : 33 (0)4 78 77 01 43  
Fax : 33 (0)4 78 77 51 79

**Coproduction :** CR•DSU/HABITAT-FORMATION - 13 -15 rue des Sablons - BP 145 16 - 75763 Paris Cédex 16  
Tél. : 33 (0)1 53 65 77 77 - Fax : 33 (0)1 53 65 77 88

- Septembre 1994 -

---

*Reproduction autorisée sous réserve de mention du producteur et de citation exhaustive*